

Rapport présenté par M. Victor Perrot, au nom de la 1^{ere} Sous-commission, sur l'identification de la tombe de l'ébéniste Georges Jacob au cimetière Sainte-Marguerite.

M. Victor Perrot donne connaissance du rapport suivant :

Dans la partie conservée de l'ancien cimetière paroissial de l'église Sainte-Marguerite, quelques tombes existent encore devant le mur où se dressaient jadis les charniers. Elles ont été décrites par Lucien Lambeau dans l'histoire de ce cimetière parue en annexe du procès-verbal de la séance de la Commission du Vieux Paris du 11 février 1904.

L'une d'elles, disait Lucien Lambeau, est fort intéressante en ce sens qu'elle est décorée d'un buste en bronze, le portrait du décédé, dont l'exécution ne manque pas de mérite.

A la suite, sans doute, des intempéries, le nom de famille formé de lettres en bronze appliquées sur la dalle de pierre a disparu, ne laissant de visible que le prénom de Georges.

Cette tombe, comme la précédente, est scellée à la muraille ; son soubassement est décoré d'une ancre de marine qui symbolise l'espérance à moins qu'elle ne soit un emblème de la profession du décédé. La table de pierre est ornée de deux flambeaux renversés et d'une guirlande de cyprès, son inscription est la suivante :

GEORGES ...

ICI REPOSE
LE TRÈS RESPECTUEUX FILS,
LE TENDRE FRÈRE,
LE CONSTANT AMI,
L'HOMME BIENFAISANT.
IL NE RESTE
DE TANT DE VERTUS
QUE LE SOUVENIR
QU'ELLES ONT LAISSÉ
DANS LE CŒUR
DE CEUX
QUI LUI ONT ÉLEVÉ
CE MONUMENT.
IL MOURUT
AU MILIEU DE SA CARRIERE
LE XXX VENDÉMIAIRE AN XII
AGE DE XXXV ANS P
PLEIN DES SENTIMENTS
CONSOLATEURS DE SA RELIGION

L'église et son cimetière sont des lieux qui me sont familiers ; de temps à autre de pieux souvenirs m'y ramènent. Durant le XVIII^{eme} siècle, trois générations des miens y ont été inhumées après avoir été baptisées et mariées à l'église ; et, lors de mes visites, j'ai toujours été attiré par cette tombe d'un aspect reposant et simple, éclairée, pourrait-on dire, par ce visage de bronze, véritable œuvre d'art qui n'avait pas échappé à l'attention de Lucien Lambeau, puisqu'il en a donné une reproduction dans le Bulletin de la Commission du Vieux Paris de 1901.

Dernièrement, en consultant à nouveau ce bulletin, je me suis aperçu qu'en note un vieil habitant du quartier, M. Bret, avait fait savoir à la Commission que le nom disparu était Jacob ; les lettres en bronze tombées de la pierre ayant été longtemps la possession du gardien du cimetière.

L'idée m'est alors venue que cette tombe d'un Jacob, dans un cimetière d'un quartier consacré à l'industrie du meuble, pouvait être celle d'un membre de la grande famille d'ébénistes de ce nom. J'ai été assez heureux pour retrouver son acte de décès. En voici l'extrait :

« Paris, VI^e arrondissement, 30 vendémiaire, an XII (23 octobre 1803), décès de Jacob, Georges, ébéniste; né à Paris (Seine), demeurant rue Melée (sic), no 77, division des Gravilliers ; fils de

Georges et de Jeanne-Madeleine Loyer, demeurant à Paris, comme dessus. Témoins : Petit, Eloi-Marie, employé, demeurant à Paris, 87, rue Neuve-Saint-Martin (rue Notre-Dame de-Nazareth), ami, et, Bigot, Raymond, peintre en bâtiments, demeurant à Paris, 77, rue Meslée (sic), voisin ».

Il s'agissait bien d'un Jacob ébéniste.

Il ne me restait plus qu'à replacer ce Jacob dans la hiérarchie de la famille, chose faite car les ouvrages et recueils généraux sur les arts du Bois sont nombreux et les Jacob eu leurs historiens.

On en trouvera la bibliographie dans l'important ouvrage : les Artistes décorateurs du bois, édité en 1912 par la Bibliothèque d'art et d'archéologie qui donne le résumé de tous ces travaux ; ainsi qu'une étude historique sur la Communauté des menuisiers-ébénistes par Adrien Marcel.

Cette Communauté comprenait les menuisiers-ébénistes, c'est à-dire ceux qui s'étaient consacrés aux ouvrages d'ébénisterie, marqueterie et de placage. Son bureau était rue de la Mortellerie.

Elle portait comme armoiries d'azur, une varlope posée en fasce accompagnée d'un ciseau d'argent emmanché d'or et empointe de maillet de même.

Leur patronne était sainte Anne.

A Paris, les confréries de ces corporation se réunirent dans l'église des Carmes, rue des Billettes, puis à partir de 1753 dans l'église du Saint-Sépulcre.

Deux autres confréries de Sainte-Anne reconnaissaient les ouvriers libres, l'une à Sainte-Marguerite, dans le faubourg Saint-Antoine en 1692, et l'autre à Sainte-Marie dans l'enclos du Temple.

M. Adrien Marcel nous donne sur ces ouvriers libres d'intéressants renseignements qui nous expliquent l'origine de l'installation de la fabrication du meuble au faubourg Saint-Antoine.

Dans l'organisation corporative, dit M. Marcel, le petit nombre des privilégiés avait seul le droit d'exercer un métier. En effet, on pouvait alors compter les maîtres ; peu de compagnons obtenaient la maîtrise, et comme chaque maître ne formait qu'un apprenti rarement deux à la fois, le nombre d'ouvriers finissait par être aussi restreint que celui des maîtres. Cependant le luxe à l'époque réclamait une plus grande quantité d'artisans que la communauté n'en voulait admettre ; si bien que, dès la fin du XVI^{ème} siècle certains travailleurs se groupèrent dans le faubourgs de Paris, à proximité de leur clientèle. Déjà, quelques peintres avaient échappé aux tracasseries de leur corporation en se réfugiant dans l'enceinte de Saint Germain-des-Prés où ils travaillaient librement. Il se forma un autre noyau d'artisans de différents métiers autour de l'abbaye de Saint-Antoine-des-Champs. Les corporations les pourchassèrent, mais les Dames de cette abbaye, qui avaient du crédit à la Cour, obtinrent qu'ils ne seraient point soumis au contrôle des maîtres. Les ouvriers accoururent alors se loger à l'ombre du couvent privilégié et formèrent en cet endroit une agglomération qui devint le faubourg Saint-Antoine.

De tous ces ouvriers, les plus nombre étaient les menuisiers en meubles, attirés par le voisinage du port au Plâtre, actuellement quai de la Rapée, où arrivaient les bois, et des vastes entrepôts d'essences indigènes, exotiques qui s'étendaient le long de la riva droite de la Seine, en amont de Paris. Sans tarder, la Grande-rue du faubourg et les rues de Charenton, de Bercy, Saint-Nicolas, Traversière, de Charonne, de Montreuil. Etc. furent occupées par des ateliers de menuiserie. La Cour des Aides essaya d'abord de protester les privilèges de l'abbaye Saint-Antoine sur la liberté du travail ; mais, Henri IV confirma ces privilèges par lettres patentes du 27 janvier 1598. La corporation voulut ensuite enrayer le mouvement que son opposition accéléra davantage. Grâce à l'exemption de la taille et grâce au droit de travailler sans maîtrise, une colonie ouvrière du faubourg Saint-Antoine s'établit sur la butte encore déserte de Bonne-Nouvelle et y créa un nouveau quartier, la Villeneuve-sur-Gravois. Nous verrons les Jacob installés dans ce quartier.

Dans un mémoire des Dames abbesses et pieuses de l'abbaye de Saint-Antoine des-Champs-lès-Paris, sur les propriétaires des maisons du faubourg Saint-Antoine et les pauvres ouvriers qui y travaillent, on peut lire :

Les franchises ont été dans tous les temps l'objet de la haine et des entreprises des communautés d'arts et métiers de Paris, qui, jalouses de la bonté des ouvrages qu'on fabrique dans ce faubourg, du prix modique qu'on les vend et de l'estime qu'en fait le public, ont tenté toutes les voyes

imaginables pour y donner atteinte, et ont toujours eu la mortification de succomber dans leurs injustes poursuites.

Puis, le faubourg, las des libelles, décida de frapper un grand coup. Le 24 août 1721, veille de la Saint-Louis, fête du roi, dit le journal de la Régence (Paris 1865 : "les garçons ouvriers de tous les métiers du faubourg Saint-Antoine, proprement vêtus, au nombre d'environ quatre cents, avec timbales, tambours, fifres, trompettes et hautbois, allèrent au Louvre présenter au roi un oranger très bien rempli de fleurs et orné de rubans bleus et blancs, avec de pareilles cocardes à leurs chapeaux. Sa Majesté leur ayant fait jeter plusieurs poignées de pièces de cinquante sols, fut étonné de ce qu'aucun des jeunes gens ne s'étoit baissé pour en ramasser. M. le maréchal de Villeroy, leur en ayant fait demander la raison, ils répondirent qu'ils supplioient Seulement Sa Majesté de leur accorder la Continuation de leurs privilèges et de la franchise du faubourg Saint-Antoine que M. le duc d'Orléans vouloit faire supprimer : ce que Sa Majesté eut la bonté de leur accorder".

Par la suite, sur la demande des Dames de l'abbaye Saint-Antoine et des habitants de leur faubourg, le roi, par déclaration du 19 décembre 1776, enregistrée le 30 décembre, Accorda aux artisans de ce faubourg la faveur d'acquérir la maîtrise en ne payant que la moitié des droits, à condition de ne venir s'établir ni dans la ville ni dans les autres faubourgs, auquel cas ils seraient tenus de payer l'autre moitié. Ceux qui ne demandaient pas la maîtrise continueraient, strictement dans le faubourg, l'exercice de leur profession, contre une redevance annuelle du dixième du droit de maîtrise : considérés comme agrégés pendant dix ans, ils seraient ensuite admis d'office à la maîtrise et pourraient introduire leurs marchandises dans Paris.

Telle était la situation de la corporation des menuisiers-ébénistes au moment de l'avènement du fondateur de la dynastie des Jacob : Georges Jacob. Fils d'Etienne Jacob et de Françoise Beaujean, il était né le 6 juillet 1739 à Cheny, actuellement commune du canton de Seignelay, arrondissement d'Auxerre, pays de cultivateurs dans la vallée de l'Armançon. Il vint à Paris à l'âge de douze ans et se fit recevoir maître le 5 septembre 1765. Il devint par la suite adjoint au syndic, chargé de veiller à l'administration et à la discipline de la communauté qui comprenait en 1789, 1.027 membres dont 953 maîtres.

En 1778-1780, on le voit fournisseur du garde meubles du comte d'Artois, au château de Bagatelle, en 1783 fournisseur du Palais du Temple, en 1784 des Menus Plaisirs, des Tuileries.

En 1780-1790. il rompit les traditions du style Louis XV et exécuta d'après les dessins de David et de Ch. Moreau et dans le goût des vases étrusques et des monuments gréco-romains un mobilier destiné à l'atelier du premier de ces artistes.

Fabriqués en bois d'acajou, ledit mobilier fut le signal d'une véritable révolution dans l'art du meuble dont sortit le style Directoire.

De nombreux hôtels s'élevèrent alors décorés à la pompéienne et meublés par Jacob.

Enfin, il fut désigné pour meubler dans le nouveau style, la salle de la Convention avec la collaboration des architectes Percier et Fontaine

Il habita successivement rue Bourbon-Villeneuve, rue Beauregard, rue de Cléry et rue Meslay. Il mourut rue Meslay, 57 (ancien 77), le 5 juillet 1814.

En 1795, il céda la maison à ses deux fils, ses collaborateurs, Georges II Jacob l'aîné, né à Paris en 1768 (celui qui repose dans le cimetière Sainte-Marguerite) et François-Honoré-Georges Jacob, né à Paris en 1770, mort à Paris le 15 août 1841 ; les deux associés prirent alors la raison sociale de Jacob frères. Sous leur active, intelligente et artistique direction, l'établissement de la rue Meslay prit un rapide développement.

Le 5 germinal an XI, Chaptal, ministre de l'Intérieur, qui le visita, put constater que les Jacob avaient pu y réunir tous les travaux nécessaires à la confection des meubles élégants et des décorations d'intérieurs : un atelier de menuiserie en bâtiments, deux de menuiserie en meubles, un de sculpture en figures, un de sculpture en ornements, un de tournage, un de peinture, un de dorure, un d'ébénisterie, un d'incrustation, un de polissage, un de fonte-moulure, un de moulure, un de dorure sur métaux, un de tapisserie et de serrurerie-mécanique. Les projets de dessins de meubles étaient demandés aux architectes Percier et Fontaine, exécutés par les Jacob, puis mis en œuvre par un grand nombre d'artisans et d'artistes, entre autres les ciseleurs en bronze Thomire, Ravriot,

Damerat, Delafontaine, Gahier, Chéret, etc.

Lors de la mort prématurée de Georges II Jacob en 1803, la maison était en plein épanouissement. Elle devait cependant, atteindre son apogée sous l'Empire avec le frère survivant qui prit le nom de Jacob Desmalter, du nom d'un lieu dit qui existe toujours à Cheny, les Mallettes, d'où la famille était originaire.

Bonaparte, général, avait déjà commandé aux frères Jacob le mobilier patriotique de son hôtel de la rue de la Victoire ; sous le Consulat, ce fut celui de la Malmaison.

A partir de 1801, Jacob-Desmalter devint le fournisseur attitré de Napoléon. Il exécuta ensuite le mobilier du sacre, puis il fournit les mobiliers des châteaux de Compiègne, Saint-Cloud, Fontainebleau, etc., des résidences impériales d'Anvers, Mayence, Aranjuez, Rome, Florence, Venise, etc., le berceau du roi de Rome, et le serre-bijoux de l'impératrice Marie-Louise, les décorations d'un grand nombre de palais royaux et impériaux à Windsor, Saint-Pétersbourg, Postdam, Rio-de-Janeiro, etc., et de quantités de châteaux dans tous les pays d'Europe.

A Paris, nous lui devons le banc d'œuvre de Saint-Nicolas-des-Champs.

Sous la Restauration, il continua à travailler pour les maisons royales ; Neuilly, Rambouillet, Saint-Cloud, Versailles, les Tuileries ; le berceau du duc de Bordeaux fut également son œuvre.

Le 1er janvier 1825, il céda la maison à son fils Georges Alphonse, son collaborateur, qui en 1847, la vendit à Jeanselme.

Je tiens à signaler ici que notre regretté collègue P. Marmottan, grand admirateur des Jacob, a réuni dans son musée de remarquables pièces de mobilier dus à ces artistes. On en trouvera des reproductions dans ses grands recueils sur le style Empire. En outre le premier conservateur de ce musée, Hector Lefuel, descendant des Jacob, mort récemment, leur a consacré deux importants volumes.

Ainsi, après un siècle consacré à l'art français, prenaient fin trois générations de Jacob qui avaient continué l'œuvre que d'autres générations comme les Boule, avaient, avant eux, également illustré.

C'est pourquoi, dans sa simplicité, la tombe du cimetière Sainte-Marguerite qui évoque, pour nous, tout un monde d'artistes, d'artisans et d'ouvriers parisiens, ne peut laisser indifférents ni les corps de métiers parisiens ni la Ville de Paris.

L'œuvre d'art qu'elle contient fait honneur, en même temps, à celui qu'elle représente dont elle reflète les sentiments gravés sur la stèle : la bonté, la loyauté, l'intelligence, et, à l'artiste inconnu, probablement un des collaborateurs des Jacob, qui l'a modelée avec tout son cœur ; et, dans ce cimetière à l'ombre de la vieille église paroissiale de ce faubourg, qui a abrité et abrite encore tant de générations de travailleurs du meuble, ce modeste monument élevé par les mains pieuses des gens du métier à l'un des leurs et des plus grands, glorifie mieux que pourrait le faire un somptueux mausolée, la menuiserie et l'ébénisterie françaises.

Votre 1^{ère} Sous-commission vous propose les vœux suivants :

- 1° Que les lettres en bronze du nom de Jacob, disparues, soient rétablies ;
- 2° Que la tombe et ses abords soient tenus en parfait état d'entretien ;
- 3° Et que soit demandée son inscription sur l'inventaire des monuments historiques.

Les vœux présentés sont adoptés.

Bulletin municipal officiel de la Ville de Paris
16 juin 1939